



POUR DISCUSSION ET ORIENTATION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Suivi de la stratégie en matière de locaux

Introduction

1. A la 292^e session (mars 2005) du Conseil d'administration, le Sous-comité du bâtiment a examiné les politiques, pratiques et procédures de prise de décisions appliquées par le Bureau pour ce qui touche à ses locaux et demandé qu'elles soient rassemblées dans un recueil que le Bureau devra mettre à jour périodiquement. Un tel recueil est en cours de préparation et sera affiché sur le site Intranet de l'OIT dans le courant de 2006.
2. En même temps, certains membres du Sous-comité du bâtiment ont relevé qu'une approche cohérente de la question de l'hébergement des projets de coopération technique faisait défaut. Il a également constaté l'absence d'un plan prioritaire à moyen et à long terme pour l'entretien et la rénovation du bâtiment du siège de l'Organisation et de son réseau de bureaux extérieurs. Aussi le sous-comité a-t-il demandé au Bureau:
 - de lui communiquer des informations détaillées sur tous les bureaux permanents de l'OIT, leurs coûts de fonctionnement, leur couverture géographique, leurs effectifs, leurs conditions d'hébergement (en propriété, en location, dans des locaux cédés par le pays hôte ou dans des locaux communs des Nations Unies) et d'établir une liste de besoins urgents éventuels en matière de rénovation, de santé et de sécurité, classés par ordre de priorité;
 - d'évaluer les arrangements relatifs aux locaux en relation avec les projets de coopération technique;
 - de faire établir, aussi rapidement que possible, une étude technique indépendante du bâtiment du siège en vue de l'élaboration d'un plan d'investissement pour les 10-15 prochaines années, et d'examiner les sources de financement possibles d'un tel plan pour la rénovation et la modernisation du bâtiment du siège et des bureaux extérieurs, y compris des propositions de modification éventuelle des règles régissant l'utilisation du Fonds pour le bâtiment et le logement.

Bureaux extérieurs de l'OIT

3. Les annexes du présent document fournissent les informations suivantes:

- Annexe I Bureaux extérieurs.
- Annexe II Arrangements en vigueur dans chaque bureau. Les données correspondent à la situation de 2004.
- Annexe III Estimation des coûts de réparation et de rénovation immédiats dans les bureaux extérieurs, y compris les dépenses liées aux MOSS.
- Annexe IV Application des normes MOSS dans les bureaux extérieurs.

Evaluation des arrangements relatifs aux locaux en relation avec les projets de coopération technique

4. Une part importante du programme d'activités de l'OIT est actuellement financée par des sources extrabudgétaires qui requièrent un appui technique et administratif de la part du siège et des bureaux extérieurs. Les activités ainsi financées continuent de se développer, les dépenses étant estimées à 274 millions de dollars pour 2004-05 et à 306 millions de dollars pour 2006-07, ce qui représente une augmentation de 11 pour cent ¹.
5. Dans les endroits où l'OIT n'a pas de bureaux permanents, les projets de coopération technique sont normalement hébergés dans des locaux qui sont loués. Lorsqu'un projet se trouve dans un lieu où l'OIT a un bureau permanent, le personnel du projet est installé le plus souvent dans les locaux de ce bureau. En 2004, 844 fonctionnaires du BIT travaillaient pour des projets de coopération technique sur le terrain financés avec des ressources extrabudgétaires: 490 d'entre eux étaient installés dans un bureau permanent de l'OIT (soit environ 60 pour cent du personnel des projets de coopération technique).
6. Les pratiques et procédures qui régissent l'installation des projets de coopération technique dans des bureaux de l'OIT sont variables faute de directives claires ou de cadre d'action bien défini. Certains projets utilisent l'espace disponible dans des locaux achetés ou loués par le BIT; cet espace est généralement affecté selon le principe «premier arrivé, premier servi». Dans de nombreux cas, les projets n'ont rien à payer pour l'occupation des lieux. Lorsqu'il n'y a pas de place disponible, les projets doivent généralement louer des locaux sur le marché.
7. Face à cette incohérence dans le traitement des projets de coopération technique et pour garantir que les ressources du budget ordinaire ne seront utilisées qu'aux fins prévues, le Bureau propose que soient appliquées les directives suivantes, par ordre de priorité, pour l'hébergement des projets de coopération technique extrabudgétaires:
 - dans le cadre de la coopération entre le donateur, l'OIT et le pays d'accueil, il convient de tout mettre en œuvre pour que le pays d'accueil fournisse gratuitement l'espace requis pour les bureaux;
 - si l'OIT a des locaux sur place, en propriété ou en location, elle peut héberger le personnel des projets dans l'espace disponible. Dans ce cas, elle récupérera une part proportionnelle des frais d'occupation, y compris un loyer théorique établi en fonction des tarifs pratiqués sur le marché;

¹ Propositions de programme et de budget pour 2006-07, budget stratégique proposé.

- en cas d'impossibilité d'obtenir des espaces de bureau de la part du pays d'accueil ou dans des locaux de l'OIT, le projet sera tenu, conformément à la pratique actuelle, de louer des locaux sur le marché. Il serait également possible de sous-louer un espace appartenant à une autre institution des Nations Unies présente dans le pays.
8. Les montants représentant la part proportionnelle des frais de loyer et d'occupation, facturés aux projets de coopération technique, pourraient être utilisés pour compenser les prélèvements sur le budget ordinaire. Lorsqu'un loyer théorique a été facturé, c'est-à-dire lorsque des projets sont hébergés dans des locaux appartenant à l'OIT, les recettes seraient créditées au Fonds pour le bâtiment et le logement, conformément aux Règles de gestion financière².

Rénovation du siège

9. Suite à la demande de mars 2005 du Conseil d'administration visant à confier à un consultant indépendant la réalisation d'une étude globale pour déterminer les besoins à court, à moyen et à long terme de l'OIT en ce qui concerne les travaux de rénovation du bâtiment du siège, le Bureau a lancé une procédure internationale d'appel à la concurrence. L'étude est en cours et un rapport oral sera présenté au sous-comité sur les progrès réalisés et sur la date probable d'achèvement de l'étude.
10. Le Bureau a par ailleurs identifié toute une série d'options de financement pour la rénovation du bâtiment du siège, qui ont été brièvement examinées par le sous-comité et le Conseil d'administration en mars dernier. Cependant, il n'est pas possible de les examiner plus concrètement tant que l'étude globale n'est pas terminée. Depuis mars, les consultations informelles se sont poursuivies avec le pays d'accueil et il semble, selon les indications disponibles, que l'obtention d'un prêt pour financer les dépenses de rénovation soit peu probable. Cela étant, les banquiers principaux du Bureau ont indiqué que des financements commerciaux seraient disponibles. Quand les résultats de l'étude seront connus, y compris le coût estimatif des travaux de rénovation et le calendrier des différentes étapes d'exécution, il sera possible de faire une présentation plus détaillée des différentes options de financement et de leurs coûts.

Rénovation des bureaux extérieurs

11. Ainsi qu'indiqué dans les annexes II et III, le Bureau possède actuellement des bâtiments dans neuf lieux d'affectation, occupe des locaux mis à la disposition de l'Organisation – sans loyer à payer – dans 12 lieux d'affectation (dont quatre bureaux situés dans des locaux communs des Nations Unies) et dispose, dans sept autres lieux d'affectation, de bureaux situés dans des locaux communs des Nations Unies, pour lesquels l'OIT partage les frais de location et d'entretien. Les 18 autres bureaux sont des locaux en location.

² La règle de gestion financière n° 3.32 (Affectation du revenu des locations) dispose ce qui suit: «Le revenu provenant de la location de locaux est crédité au Fonds pour le bâtiment et le logement, sur lequel aucun prélèvement ne pourra être effectué sans l'autorisation du Conseil d'administration et uniquement à des fins précises ayant trait aux locaux de l'OIT, en particulier pour couvrir les coûts de construction, de transformation, de réparation et de réfection. Le revenu des locations est crédité au fonds après déduction d'un montant approprié pour le chauffage, l'éclairage et autres services qui couvrent ce revenu, pourvu que les charges et le remboursement de ces services interviennent au cours du même exercice; les montants ainsi déduits sont crédités aux provisions budgétaires au titre desquelles les dépenses ont été engagées. Autrement, l'intégralité du revenu des locations est crédité au fonds.»

12. Certains des neuf bureaux dont l'OIT est propriétaire sont relativement neufs (ceux de Lima et de Santiago viennent juste d'être terminés et celui de Dar es-Salaam devrait être achevé en 2006), mais d'autres ont besoin d'être rénovés ou de subir des réparations majeures pour lesquelles des financements seront nécessaires. L'annexe III fournit une liste des travaux nécessaires recensés à ce jour, avec une première estimation du coût. Pour qu'il ne soit pas nécessaire de prélever des ressources sur le programme, le Fonds pour le bâtiment et le logement pourrait financer les travaux de réparation importants, dépassant une certaine somme. Comme on peut le voir à l'annexe II, les dépenses totales en réparations pour l'année 2004 se sont élevées à plus de 0,5 million de dollars et ont été financées grâce à une redéfinition des priorités concernant d'autres dépenses inscrites au budget ordinaire.
13. S'agissant des locaux en location, les coûts afférents aux travaux d'aménagement requis pour en faire des bureaux de l'OIT devraient normalement être inclus par le propriétaire dans le loyer, ou alors être payés par l'OIT en échange d'un loyer plus modeste et d'un bail plus long. Dans ce dernier cas, les coûts sont normalement financés par le budget ordinaire de la région concernée. Les grandes réparations requises pour adapter des locaux mis à disposition – sans loyer à payer – par le gouvernement du pays d'accueil ou des locaux communs des Nations Unies sont normalement financées de la même manière. Compte tenu des contraintes budgétaires en 2006-07, certains des coûts estimés dans l'annexe III sont trop importants pour que le budget ordinaire puisse les absorber sans que les activités du programme s'en ressentent.
14. Le Conseil d'administration voudra donc sans doute envisager la possibilité que, en pareil cas, le financement provienne du Fonds pour le bâtiment et le logement. Il faudrait alors modifier quelque peu l'actuelle interprétation des règles régissant l'utilisation du fonds, celui-ci ne devant servir, en l'état actuel des choses, que pour les dépenses afférentes aux biens immobiliers appartenant à l'OIT. Il faudrait aussi prélever sur le budget ordinaire du fonds des contributions supplémentaires que le Conseil d'administration pourrait affecter aux réparations majeures dans les cas visés au paragraphe 13 ci-dessus ou utiliser pour couvrir des dépenses substantielles liées à des transferts imprévus (par exemple, en cas de déménagement d'un bureau vers un autre pays, à la suite d'une catastrophe naturelle ou à cause du non-renouvellement du bail par le propriétaire).

Financement

15. Au 31 août 2005, le Fonds pour le bâtiment et le logement disposait d'un solde non alloué de 2 866 670 francs suisses (2 108 577 dollars), plus une somme de 4,4 millions de francs suisses réservée pour des réparations majeures sur des installations techniques du siège telles que le chauffage, la climatisation et la plomberie.
16. Le fonds reçoit une contribution biennale du budget ordinaire de 368 665 francs suisses. En outre, le revenu net des locations, à savoir environ 600 000 francs suisses, lui est crédité à chaque exercice. Il a également été crédité de virements périodiques d'excédents de trésorerie, l'exemple le plus récent étant les 2,75 millions de dollars provenant de l'excédent de l'exercice 2000-01.
17. A ce jour, le fonds s'est révélé suffisant pour financer la réparation des biens appartenant à l'OIT, et même de gros travaux de construction dans les lieux d'affectation, notamment à Abidjan et Islamabad dans les années quatre-vingt-dix ou, plus récemment, le bureau régional de Lima, le bureau sous-régional de Santiago et le bureau de Dar es-Salaam (actuellement en construction). En revanche, le fonds ne suffit pas pour le financement de grandes opérations de rénovation du bâtiment du siège. D'où la nécessité de revoir son niveau. Une possibilité consisterait à aligner la contribution du budget ordinaire au fonds

sur les données repères utilisées par les entreprises publiques et privées pour les travaux périodiques d'entretien et de rénovation de leurs biens immobiliers. Il faudrait pour cela une provision de 1 pour cent par an, prenant comme base la valeur actuelle de la propriété. Cette possibilité a été portée à l'attention du sous-comité à sa dernière session et examinée lors de la discussion consacrée au programme et budget en mars 2005. Les Propositions de programme et de budget pour 2008-09 pourraient inclure une provision calculée sur cette base. Cette provision serait virée au Fonds pour le bâtiment et le logement et utilisée pour de tels travaux, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

- 18.** Selon la valeur assurée du siège et la valeur de la construction (à titre de mesure provisoire) des bureaux extérieurs appartenant à l'OIT, le montant de cette provision annuelle allouée au Fonds pour le bâtiment et le logement s'élèverait à environ 3,5 millions de dollars.

	Valeur (en milliers de dollars)	Provision annuelle (en milliers de dollars)
Siège	340 000	3 400
Afrique	4 100	41
Asie	2 500	25
Europe	450	5
Amériques	4 800	48
Total	351 850	3 519

- 19.** Cette provision devrait être réévaluée dans chaque budget biennal ultérieur en fonction des estimations du moment. L'inclusion d'une telle provision serait conforme aux points de vue exprimés lors de la discussion sur les Propositions de programme et de budget pour 2006-07 au cours de laquelle le Bureau a été prié de prévoir systématiquement à l'avenir les financements que requièrent des travaux d'entretien appropriés d'actifs aussi importants, sans occasionner pour autant de grandes fluctuations dans les ressources programmables. Il appartiendra au Conseil d'administration et, en dernière analyse, à la Conférence de déterminer, lors de l'adoption du programme et budget pour 2008-09, si une telle approche est acceptable.
- 20.** Les dépenses d'entretien continu des propriétés de l'OIT resteront un poste du budget administratif de chaque bureau, ou seront partagées par les projets hébergés dans ces bureaux.
- 21.** Le sous-comité voudra sans doute donner des orientations en vue de l'élaboration de propositions concrètes concernant les différentes options définies dans les paragraphes 12 à 14 et 17 à 20 ci-dessus.

Genève, le 19 octobre 2005.

Document soumis pour discussion et orientation.

Annexe I

Bureaux extérieurs de l'OIT

Le réseau des bureaux extérieurs de l'OIT résulte de l'examen entrepris, à la demande de la Conférence, en 1999, aux fins d'une mise en œuvre plus cohérente et efficace du programme de l'OIT. C'est une structure à trois niveaux constituée de bureaux régionaux, de bureaux sous-régionaux et de bureaux de l'OIT dans quatre régions (Afrique, Asie et Pacifique, Amériques et Europe et Asie centrale). Dans la région arabe, le bureau régional remplit toutes les fonctions pour les pays desservis. L'OIT est également présente dans certains pays en vertu d'arrangements spéciaux.

Bureaux régionaux (5)

Les bureaux régionaux ont la responsabilité globale, sur les plans politique et administratif, de promouvoir les objectifs de l'OIT et de coordonner la mise en œuvre des politiques et des programmes en faveur du travail décent au niveau régional, notamment en coopérant avec les organismes régionaux.

Bureaux sous-régionaux (15)

Les bureaux sous-régionaux représentent l'OIT dans les pays qui sont sous leur responsabilité directe et se chargent de la planification et de la mise en œuvre des programmes de l'OIT ainsi que de l'évaluation des activités de l'Organisation dans tous les pays de la sous-région. Trois bureaux sous-régionaux (Bangkok, Lima et Addis-Abeba) sont dans les mêmes locaux que les bureaux régionaux correspondants.

Bureaux de l'OIT (29)

Les bureaux de l'OIT représentent l'Organisation dans les pays dont ils ont pour mandat de s'occuper et sont en relation avec les mandants. Selon le cas, ils fournissent un appui administratif et logistique au bureau sous-régional pour la mise en œuvre de programmes et de projets dans le pays concerné. La fonction du bureau de l'OIT à New York est d'assurer la liaison avec l'Organisation des Nations Unies. Le bureau de Washington, DC, assure la liaison avec les institutions financières internationales.

Autres arrangements

Dans les Amériques, on trouve le Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR), installé à Montevideo.

Dans la région arabe, l'OIT a des représentants au Koweït et à Jérusalem.

Dans la région Asie et Pacifique, l'OIT a un coordonnateur principal à Kaboul (Afghanistan), un chargé de liaison à Dili (Timor-Leste) et un chargé de liaison à Yangon (Myanmar).

En Europe et en Asie centrale, l'OIT a huit correspondants nationaux (en Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Roumanie, Ukraine, Azerbaïdjan, Bélarus et Kazakhstan). La nomination de deux correspondants supplémentaires (Arménie et Moldova) a été approuvée. Ces correspondants, qui sont des ressortissants du pays qu'ils représentent, facilitent les relations avec les mandants nationaux et tiennent le bureau régional informé des événements qui surviennent dans le pays.

Bureaux de l'OIT relevant directement du Directeur général

Bureaux de l'OIT	Pays	Observations
Tokyo	Japon	Le bureau de l'OIT de Tokyo est en relation avec le BSR de Bangkok pour l'assistance technique au Japon et les activités de coopération technique d'intérêt commun de la région. Le BSR de Bangkok fournit une assistance technique, en concertation avec le BR de Bangkok
Washington	Etats-Unis Institutions multilatérales basées à Washington	
New York	<i>Nations Unies</i> ¹	

Bureau régional pour l'Afrique (bureau d'Abidjan)

Bureaux régionaux et sous-régionaux	Pays	Bureaux de l'OIT et autres
BR d'Abidjan ²		
BSR d'Abidjan ³	Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Niger Togo	
	Ghana Libéria Nigéria Sierra Leone	Bureau de l'OIT, Abuja
BSR d'Addis-Abeba	Djibouti Erythrée Ethiopie	
	Comores Madagascar Maurice Seychelles	Bureau de l'OIT, Antananarivo
	Kenya Ouganda Somalie Tanzanie, République-Unie de	Bureau de l'OIT, Dar es-Salaam
BSR du Caire	Egypte Soudan	
	Algérie Jamahiriya arabe libyenne Maroc Tunisie	Bureau de l'OIT, Alger

¹ Les italiques dénotent qu'il ne s'agit pas d'Etats Membres de l'OIT.

² Provisoirement déplacé à Addis-Abeba.

³ Provisoirement déplacé à Dakar.

Bureaux régionaux et sous-régionaux	Pays	Bureaux de l'OIT et autres
BSR de Dakar	Cap-Vert Gambie Guinée Guinée-Bissau Mali Mauritanie Sénégal	
	Zimbabwe	
BSR de Harare	Malawi Mozambique Zambie	Bureau de l'OIT, Lusaka
	Afrique du Sud Botswana Lesotho Namibie Swaziland	Bureau de l'OIT, Pretoria
BSR de Yaoundé	Angola Cameroun République centrafricaine Gabon Guinée équatoriale Sao Tomé-et-Principe Tchad	
	Burundi Congo République démocratique du Congo Rwanda	Bureau de l'OIT, Kinshasa

Bureau régional pour les Etats arabes (Beyrouth)

Bureaux régionaux et sous-régionaux	Pays	Bureaux de l'OIT et autres
BR de Beyrouth	Arabie saoudite Bahreïn Emirats arabes unis Iraq Jordanie Liban Oman Qatar République arabe syrienne Yémen	
	Koweït	Représentant de l'OIT, Koweït
	Rive occidentale et Gaza	Représentant de l'OIT, Jérusalem

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok)

Bureaux régionaux et sous-régionaux	Pays	Bureaux de l'OIT et autres
BR de Bangkok	Australie Nouvelle-Zélande	Coopération technique coordonnée par le BSR de Manille
	Afghanistan	Coordonnateur principal relevant du BR de Bangkok, reçoit un soutien technique du BSR de New Delhi

Bureaux régionaux et sous-régionaux	Pays	Bureaux de l'OIT et autres
BSR de Bangkok	<i>Brunéi Darussalam</i> Cambodge Corée, Rép. de Corée, Rép. démocratique de République démocratique populaire lao Malaisie Singapour Thaïlande	
	Myanmar	Chargé de liaison de l'OIT à Yangon relevant du Directeur général par l'intermédiaire de ED/NORM
	Pakistan	Bureau de l'OIT, Islamabad
	Viet Nam	Bureau de l'OIT, Hanoi
	Timor-Leste	Chargé de liaison de l'OIT à Dili
	Chine (y compris les RAS de Hong-kong et de Macao) Mongolie	Bureau de l'OIT, Beijing
BSR de New Delhi	Afghanistan <i>Bhoutan</i> Inde Iran, Rép. islamique d'	Coordonnateur principal, Kaboul
	Bangladesh	Bureau de l'OIT, Dhaka
	<i>Maldives</i> Sri Lanka	Bureau de l'OIT, Colombo
	Népal	Bureau de l'OIT, Katmandou
	Pakistan	Bureau de l'OIT, Islamabad
	Philippines	
BSR de Manille	Indonésie	Bureau de l'OIT, Jakarta
	Fidji Iles Salomon Kiribati Papouasie-Nouvelle-Guinée	
	<i>Autres îles, pays et territoires du Pacifique Sud:</i> <i>Guam</i> <i>Ile Norfolk</i> <i>Iles Cook</i> <i>Iles Marshall</i> <i>Iles Nioué</i> <i>Iles Pitcairn</i> <i>Iles Tokélaou</i> <i>Iles Wallis-et-Futuna</i> <i>Micronésie</i> <i>Nauru</i> <i>Nouvelle-Calédonie</i> <i>Palau (territoire sous tutelle des îles du Pacifique)</i> <i>Polynésie française</i> <i>Samoa américaines</i> <i>Samoa occidentales</i> <i>Tonga</i> <i>Tuvalu</i> <i>Vanuatu</i>	Bureau de l'OIT, Suva

Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (Genève)

Bureaux régionaux et sous-régionaux	Pays	Bureau de l'OIT et autres
BR de Genève	Turquie	Bureau de l'OIT, Ankara
	Allemagne	Bureau de l'OIT, Bonn
	Belgique Luxembourg Pays-Bas <i>Union européenne</i>	Bureau de l'OIT, Bruxelles
	Portugal	Bureau de l'OIT, Lisbonne
	Irlande Royaume-Uni	Bureau de l'OIT, Londres
	Espagne	Bureau de l'OIT, Madrid
	France	Bureau de l'OIT, Paris
	Italie Saint-Marin <i>Vatican</i>	Bureau de l'OIT, Rome
	BSR de Budapest	Albanie
Bosnie-Herzégovine		(Correspondant national à Sarajevo)
Bulgarie		(Correspondant national à Sofia)
Croatie		
Estonie		(Correspondant national à Tallinn)
Hongrie		
Lettonie		
Lituanie		
Macédoine (ex-Rép. yougoslave de)		
Moldova (Rép. de)		(Correspondant national à désigner)
Pologne		
Roumanie		(Correspondant national à Bucarest)
Serbie-et-Monténégro		
Slovaquie		
Slovénie		
République tchèque	(Correspondant national à Kiev)	
Ukraine		
BSR de Moscou	Arménie	(Correspondant national à désigner)
	Azerbaïdjan	(Correspondant national à Bakou)
	Bélarus	(Correspondant national à Minsk)
	Géorgie	
	Kazakhstan	(Correspondant national à Almaty)
	Kirghizistan	
	Ouzbékistan	
	Fédération de Russie	
Tadjikistan Turkménistan		

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Lima)

Bureaux régionaux et sous-régionaux	Bureau de l'OIT	Pays	Observations
BR de Lima			Le Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR), situé à Montevideo (Uruguay), relève du BR de Lima.

Bureaux régionaux et sous-régionaux	Bureau de l'OIT	Pays	Observations
BSR de Lima		Bolivie Colombie Equateur Pérou Venezuela	
BSR de San José		Costa Rica République dominicaine El Salvador Guatemala Haïti Honduras Nicaragua Panama	
	Bureau de l'OIT, Mexico	Cuba Mexique	Relève du BR de Lima, qui fournit des services techniques. Des experts d'ACTRAV et d'ACT/EMP du BSR de San José fournissent une assistance.
BSR de Santiago		Chili Paraguay Uruguay	
	Bureau de l'OIT, Buenos Aires	Argentine	Relève du BR de Lima, qui fournit des services techniques. Des experts d'ACTRAV et d'ACT/EMP du BSR de Santiago fournissent une assistance.
	Bureau de l'OIT, Brasilia	Brésil	Relève du BR de Lima, qui fournit des services techniques. Des experts d'ACTRAV et d'ACT/EMP du BR de Santiago fournissent une assistance.
BSR de Port of Spain		Antigua-et-Barbuda Bahamas Barbade Belize Dominique Grenade Guyana Jamaïque Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago <i>Autres pays et territoires:</i> <i>Anguilla</i> <i>Antilles néerlandaises</i> <i>Aruba</i> <i>Bermudes</i> <i>Iles Caïmanes</i> <i>Iles Turques et Caïques</i> <i>Iles Vierges britanniques</i> <i>Montserrat</i>	

Annexe II

Arrangements en vigueur dans chaque bureau

	Mode d'occupation des locaux				Renseignements d'ordre financier						Personnel					Locaux				
	Propriété du BIT	Mise à disposition gratuitement	Partage avec org. Nations Unies	Location	Loyer	Services essentiels	Entretien	Réparations	MOSS*	Total	Permanents B.O.	Temporaires et col. externe	CT	Total	% CT	Année de construction	Superficie totale en m ²	Espace bureaux en m ²	Espace commun en m ²	
A F R I Q U E	Bureau régional, Abidjan (et BSR)(1)	X			5 047	84 852	25 196	83 519	11 600	210 214	73	24	10	107	9,35	1998	2 476	1 263	1 213	
	BSR d'Addis-Abeba			X	130 864		13 932	2 679		147 475	29	5	10	44	22,73	1961	1 300	1 154	146	
	BSR du Caire			X	14 966	3 159	12 802	22 781	4 873	58 581	16	6	2	24	8,33	1960	961	336	625	
	BSR de Dakar (2)		X	X	18 396	17 998	5 835	10 171	17 679	70 079	37	11	6	54	11,11	1954	700	600	100	
	BSR d'Harare			X	50 328	3 782	1 882	3 708		59 700	16	6	18	40	45,00		488	304	184	
	BSR de Yaoundé		X			20 434	16 229	88 099		124 762	25	20	7	52	13,46		414	334	80	
	Bureau de l'OIT, Abuja		X	X	20 761	2 596	2 101	139 793		165 251	14	0	10	24	41,67		320	186	134	
	Bureau de l'OIT, Alger (3)		X	X			5 361	533	9 449	15 343	9	1	1	11	9,09	1965	157	73	84	
	Bureau de l'OIT, Antananarivo (4)				X	21 091	1 810	2 707	1 079	1 200	27 886	14	13	0	27	0,00	1952	357	233	124
	Bureau de l'OIT, Dar es-Salaam (5)				X	72 000	10 475	5 186	5 215	35 077	127 952	14	18	33	65	50,77		900		
Bureau de l'OIT, Kinshasa			X	X	60 968		354		61 321	11	5	1	17	5,88						
Bureau de l'OIT, Lusaka				X	23 592	2 889	15 265	1 783		43 529	12	3	6	21	28,57	1982	523	403	120	
Bureau de l'OIT, Pretoria				X	98 670	19 801	3 932	424		122 828	13	2	19	34	55,88					
	Sous-total				516 682	167 795	110 781	359 785	79 878	1 234 921	283	114	123	520	23,65					
A M E R I Q U E	Bureau régional (et BSR) de Lima (6)	X			5 277	49 337	45 623	8 480		108 716	60	28	30	118	25,42	2004	3 770	1 600	2 170	
	BSR de Port of Spain (7)			X	62 931	9 022	10 486	3 536	26 810	112 786	25	17	10	52	19,23		964	542	422	
	BSR de San José			X	182 545	12 560	16 519	11 660	8 140	231 423	24	3	10	37	27,03	1997	1 000	380	620	
	BSR de Santiago (8)			X	134 235	12 797	30 206	40 381		217 620	26	4	2	32	6,25	2005	2 270	835	1 435	
	Bureau de l'OIT, Brasilia	X				10 956	26 984	3 163		41 103	14	8	22	44	50,00	1983	1 000	800	200	
	Bureau de l'OIT, Buenos Aires	X			7 539	2 281	5 636	27 846	5 600	48 901	15	0	9	24	37,50	1994	332	214	118	
	Bureau de l'OIT, Mexico			X	127 801	4 742	6 744	2 006	10 542	151 835	14	2	5	21	23,81	1997	598	280	318	
CINTERFOR, Montevideo		X			7 048	10 591	2 752		20 391	15	7	10	32	31,25						
	Sous-total				520 328	108 742	152 790	99 823	51 092	932 776	193	69	98	360	27,22					
E A T A B E S	Bureau régional de Beyrouth		X			13 155	25 240	700	23 150	62 245	35	5	2	42	4,76		1 262	310	952	
	Représentant de l'OIT, Jérusalem			X	15 000	1 950	843		9 500	27 293	2	2	0	4	0,00	1955	150	150		
	Représentant de l'OIT, Koweït		X				2 886	32		2 918	2	0	0	2	0,00		107	38	69	
	Sous-total				15 000	15 105	28 969	732	32 650	92 456	39	7	2	48	4,17					
A S I E	Bureau régional (et BSR) de Bangkok (9)			X	224 901			6 652		231 553	72	10	59	141	41,84	1975	2 134	1 855	279	
	BSR de Manille			X	131 754	14 195	12 190	1 173	59 568	218 879	27	2	10	39	25,64	1994	2 500	1 481	1 019	
	BSR de New Delhi	X				4 561	64 090	1 690		70 341	44	18	28	90	31,11	2000	2 500	1 084	1 416	
	Bureau de l'OIT, Beijing			X	83 610	1 933	1 053	12 460	4 597	103 652	16	1	16	33	48,48	1980	704	680	24	
	Bureau de l'OIT, Colombo (10)		X	X			23 150			23 150	10	5	7	22	31,82	1995	262	234	28	
	Bureau de l'OIT, Dhaka				X	32 557	9 725	11 977	566	8 250	63 076	12	10	32	54	59,26		1 400		1 400
	Bureau de l'OIT, Hanoi			X	24 232	2 739	3 971		8 650	39 592	8	16	24	48	50,00	1950	600	382	218	
	Bureau de l'OIT, Islamabad	X				22 178	18 305	12 643		53 126	13	15	18	46	39,13	1998	3 116	920	2 196	
	Bureau de l'OIT, Jakarta				X	55 413	1 336	7 028		63 777	14	9	27	50	54,00		837	761	76	
	Bureau de l'OIT, Katmandou				X	16 188	5 097	17 094	4 263	31 061	73 704	11	2	18	31	58,06	1997	420	420	
Bureau de l'OIT, Suva			X	X	39 992	6 744	4 233	67		51 035	10	2	4	16	25,00	1995	431	381	50	
	Sous-total				608 647	68 508	163 092	39 513	112 126	991 886	237	90	243	570	42,63					

	Mode d'occupation des locaux				Renseignements d'ordre financier						Personnel					Locaux			
	Propriété du BIT	Mise à disposition gratuitement	Partage avec org. Nations Unies	Location	Loyer	Services essentiels	Entretien	Réparations et rénovations	MOSS*	Total	B.O.	autres y comp. temporaires	CT	Total	% CT	Année de construction	Superficie totale	Espace bureaux	Espace commun
Bureau régional de Genève	X				Inclus dans les dépenses du siège						7	0	0	7	0,00				
BSR de Budapest		X			1 109		6 902	1 555	2 700	12 266	22	9	9	40	22,50				
BSR de Moscou				X	138 664	2 246	11 676	7 420		160 006	23	0	4	27	14,81	1960	400	157	243
Bureau de l'OIT, Ankara		X				9 483	5 189	2 065	7 808	24 545	4	2	4	10	40,00	2001	1280	246	1 034
Bureau de l'OIT, Berlin (11)				X	15 927	3 130	7 079	2 520		28 657	3	2	1	6	16,67		295	295	
Bureau de l'OIT, Bruxelles	X					3 055	20 013	3 607		26 675	4	3	3	10	30,00	1950	462	383	79
Bureau de l'OIT, Lisbonne		X								0	1	6	0	7	0,00				
Bureau de l'OIT, Londres (12)				X	315 509	75 218	8 792	202		399 721	3	1	1	5	20,00	1960	352	75	277
Bureau de l'OIT, Madrid		X								0	1	5	3	9	33,33				
Bureau de l'OIT, Paris (13)				X	130 269	1 604	3 694	659		136 226	4	3	1	8	12,50	1930	265	160	105
Bureau de l'OIT, Rome (14)		X	X			3 815	6 211			10 026	4	4	0	8	0,00	1650	270	172	98
Sous-total					601 478	98 551	69 557	18 028	10 508	798 123	69	35	26	137	18,98				
New York				X	275 237	15 336	3 270	3 347		297 190	8	4	0	12	0,00	1930	523	175	348
Tokyo			X		190 498	5 355	9 143	1 392		206 389	9	2	1	12	8,33	1969	528	528	
Washington				X	210 968					210 968	5	7	0	12	0,00	1992	276	211	65
TOTAL					2 938 839	479 392	537 602	522 622	286 254	4 764 709	843	328	493	1671	29,50				

* Y compris les sommes prélevées sur l'excédent de trésorerie de 2000-01, affectées à la sécurité du personnel.

- (1) Les bureaux régional et sous-régional ont été évacués à la fin de 2004 et seront provisoirement déplacés à Addis-Abeba en 2005.
- (2) Faute d'espace suffisant dans les locaux mis à disposition gratuitement par le gouvernement, des locaux supplémentaires sont loués à proximité.
- (3) Le quartier des Nations Unies, où l'OIT est installée, est mis à disposition gratuitement par le gouvernement.
- (4) A la fin 2005, l'OIT déménagera pour s'installer dans des locaux communs aux organisations des Nations Unies.
- (5) Le BIT construit actuellement un nouveau bâtiment qui devrait être terminé en 2006.
- (6) Le chiffre figurant dans la colonne loyer correspond aux frais de réinstallation provisoire du bureau en attendant l'achèvement de la construction du nouveau bâtiment.
- (7) Données concernant le bureau avant l'incendie.
- (8) Données concernant le bureau avant le déménagement dans le nouveau bâtiment.
- (9) Le BIT paye à la CESAP une somme forfaitaire qui couvre tous les frais de fonctionnement calculés à la proportionnelle.
- (10) Le quartier des Nations Unies est mis à disposition gratuitement; les coûts de fonctionnement correspondent à la consommation d'électricité, d'eau, etc. et à des dépenses d'entretien et de réparation.
- (11) Le gouvernement subventionne une partie du loyer.
- (12) Le bureau de Londres déménagera dans des locaux moins spacieux avant la fin de l'année.
- (13) Le gouvernement subventionne une partie du loyer.
- (14) UNIDROIT met à disposition l'espace gratuitement mais le BIT contribue aux dépenses de fonctionnement.

Annexe III

Estimation des coûts de réparation et de rénovation immédiats dans les bureaux extérieurs, y compris les dépenses liées aux MOSS

	Estimation des rénovations et des réparations à entreprendre à court terme	Observations	Estimation des dépenses effectuées pour se conformer aux MOSS*	Observations
PROPRIÉTÉ DE L'OIT	Bureau régional (et sous-régional) d'Abidjan	70 000	2 350,00	Caméras de sécurité
	Bureau de l'OIT, Dar es-Salaam			Construction en cours
	Bureau régional (et sous-régional) de Lima			Fin des travaux en 2004
	BSR de Santiago		42 900,00	Fin des travaux en 2005
	Bureau de l'OIT, Brasilia	55 000	55 000,00	Réparation de la toiture, rénovation des sanitaires
	Bureau de l'OIT, Buenos Aires	13 000	40 000,00	Réparations diverses
	BSR de New Delhi	25 000		Réparations diverses
	Bureau de l'OIT, Islamabad	170 000		(dont 100 000 déjà réservés à l'isolation du toit de l'auditorium)
	Bureau de l'OIT, Bruxelles			
	Total	333 000		140 250
LOYER GRATUIT	BSR de Dakar			
	BSR de Yaoundé	14 800	40 000,00	Réfection des peintures du bâtiment
	Bureau de l'OIT, Alger		40 000,00	
	CINTERFOR, Montevideo		40 000,00	
	Beyrouth	30 000		Cloisonnage et travaux d'électricité

	Estimation des rénovations et des réparations à entreprendre à court terme	Observations	Estimation des dépenses effectuées pour se conformer aux MOSS*	Observations
Bureau de l'OIT, Colombo	58 000	Câblage électrique et réparations structurelles		
BSR de Budapest	17 500	Réparations mineures		
Bureau de l'OIT, Ankara	11 500	Travaux d'étanchéité et de réfection des peintures		
Bureau de l'OIT, Lisbonne		Dépenses prises en charge par le gouvernement		
Bureau de l'OIT, Madrid		Dépenses prises en charge par le gouvernement		
Bureau de l'OIT, Rome	8 000	Remplacement des fenêtres		
Total	139 800		120 000	

* Les dépenses consacrées à la mise en conformité aux MOSS varient d'une année sur l'autre. En 2003, les dépenses d'équipement effectuées à ce titre se sont élevées à 415 000 dollars E.-U. En 2004, ces dépenses ont été ramenées à 290 000 dollars et, en 2005 (jusqu'au mois de septembre inclus), la somme de 321 000 dollars a été déboursée. L'estimation des besoins futurs se fonde sur le coût moyen des travaux concernant l'installation d'une alimentation électrique de secours dans les bureaux qui n'en sont pas encore équipés, auquel vient s'ajouter le coût d'autres travaux à entreprendre à la demande des bureaux extérieurs. Le montant total nécessaire sera naturellement plus élevé que cette estimation dans la mesure où de nouvelles conditions de sécurité apparaissent et où les obligations relatives aux MOSS évoluent.

	Estimation des rénovations et des réparations à entreprendre à court terme	Observations	Estimation des dépenses effectuées pour se conformer aux MOSS*	Observations
BSR d'Addis-Abeba				
Bureau de l'OIT, Abuja			40 000,00	Alimentation électrique de secours
Bureau de l'OIT, Antananarivo	135 000	Déménagement dans le nouveau quartier des Nations Unies en 2005		
Bureau de l'OIT, Kinshasa			40 000,00	Alimentation électrique de secours
Bureau régional (et sous-régional) de Bangkok		Détermination par la CESAP		
Bureau de l'OIT, Beijing	55 000	Rénovation des sols, du câblage et des plafonds	40 000,00	Alimentation électrique de secours
Bureau de l'OIT, Suva				
Tokyo	45 000	Réorganisation de l'espace bureau et câblage		
Total	235 000		120 000	

LOCAUX COMMUNS NATIONS UNIES

	Estimation des rénovations et des réparations à entreprendre à court terme	Observations	Estimation des dépenses effectuées pour se conformer aux MOSS*	Observations
BSR du Caire				
BSR de Harare			40 000,00	Alimentation électrique de secours
Bureau de l'OIT, Lusaka	20 000	Peinture, câblage, revêtements de sol	54 000,00	Alimentation électrique de secours
Bureau de l'OIT, Pretoria	20 000	Travaux de peinture, de carrelage et d'électricité	40 000,00	Alimentation électrique de secours
BSR de Port of Spain (7)			12 100,00	Sécurité: accès par carte + radios
BSR de San José				
Bureau de l'OIT, Mexico	15 179	Isolation du toit et rénovation des peintures		
BSR de Manille			20 000,00	Scanner
Bureau de l'OIT, Dhaka	5 500	Réparation du portail d'entrée		
Bureau de l'OIT, Hanoi	50 000	Réparation toiture, peinture, écoulement des eaux usées, aménagement du bureau		
Bureau de l'OIT, Jakarta	50 000	Télécommunications: réfection du câblage	40 000,00	Alimentation électrique de secours
Bureau de l'OIT, Katmandou	15 000	Adaptation des nouveaux locaux		
BSR de Moscou				
Bureau de l'OIT, Berlin (11)				
Bureau de l'OIT, Londres (12)				
Bureau de l'OIT, Paris (13)				
New York				
Washington				
Total	175 679		206 100	
Total général	883 479		586 350	

LOCATION

Annexe IV

Application des normes MOSS dans les bureaux extérieurs

Les normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies (MOSS) ont été élaborées en réponse aux menaces et aux risques auxquels le personnel des Nations Unies, au siège et sur le terrain, est exposé, pour faire en sorte d'établir des pratiques et des procédures minimales fondamentales en matière de sécurité et mettre en place des équipements et des ressources matérielles propres à limiter les risques. Les normes MOSS sont établies et révisées par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, en concertation avec le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité (IASMN), et la version actuelle de ces normes, établie en 2004, tient compte de la menace terroriste.

Les normes MOSS sont différentes d'un lieu d'affectation à un autre et établissent des obligations qui dépendent de la phase de sécurité applicable au lieu concerné. L'application de ces normes dépend donc d'un certain nombre de facteurs qui évoluent. Par exemple, la détérioration des conditions de sécurité dans un lieu d'affectation donné entraîne un durcissement des règles à appliquer dans le cadre des normes MOSS, lequel entraîne une augmentation des dépenses.

Le tableau ci-après dresse un état de la situation en matière de sécurité en septembre 2005. Pour évaluer la conformité des bureaux extérieurs de l'OIT aux normes MOSS, il n'est pas utile de se référer à chaque point énoncé dans le document de base sur les MOSS, dans la mesure où l'application de certains de ces points ne dépend pas entièrement de l'OIT comme, par exemple, la mise en place d'un service de garde ou de plans de sécurité à l'échelle du lieu d'affectation. Dans le tableau ci-après, nous avons sélectionné les points sur lesquels l'OIT peut intervenir et qui sont jugés essentiels pour la sécurité de nos bureaux extérieurs.

Alimentation électrique de secours, service de télécommunications dans les bureaux et matériel de télécommunication dans les véhicules sont des équipements standard, même dans les lieux d'affectation où la phase de sécurité est à zéro. Le film de protection résistant aux bris est énuméré à l'annexe A du document sur les MOSS (matériel et installations de protection) mais, dans la plupart des lieux d'affectation, il est considéré comme une obligation MOSS de base. Les systèmes de surveillance télévisuelle interne ne sont pas de règle dans tous les lieux d'affectation et ne sont installés que lorsqu'ils sont recommandés par le représentant du Département de la sûreté et de la sécurité.

Continent	Lieu d'affectation	Phase de sécurité	Alimentation électrique de secours	Système de télécommunications	Film de protection résistant aux bris	Véhicules avec télécommunications	Système de surveillance télévisuelle en circuit fermé	Extincteurs	Observations
Afrique	Bureau régional et BSR d'Abidjan	III	X	X	X	X	X	X	
	BSR d'Addis-Abeba	I	X	X		X			CEA-NU
	BSR du Caire	I	X	X	X	X	X	X	
	BSR de Dakar	Néant	X	X		X	X	X	
	BSR de Harare	I		X		X			
	BSR de Yaoundé	I		X				X	
	Abuja	II		X		X			Quartier des Nations Unies
	Alger	II							Données incomplètes
	Antananarivo	Néant	X	X		X		X	
	Dar es-Salaam	Néant	X	X	X	X			
	Kinshasa	II		X	X	X			
	Lusaka	Néant	X	X	X	X	X		
Pretoria	Néant							Données incomplètes	
Amériques	Bureau régional et BSR de Lima	I	X	X	X	X	X	X	
	BSR de Port of Spain	Néant	X	X	X	X	X	X	
	BSR de San José	Néant	X	X		X	X	X	
	BSR de Santiago	Néant					X	X	Déménagement nouveaux bureaux
	Brasilia	Néant	X	X		X	X		
	Buenos Aires	I		X		Téléphones cellulaires			
	Mexico	Néant	X	X		X		X	

Continent	Lieu d'affectation	Phase de sécurité	Alimentation électrique de secours	Système de télécommunications	Film de protection résistant aux bris	Véhicules avec télécommunications	Système de surveillance télévisuelle en circuit fermé	Extincteurs	Observations
	CINTERFOR, Montevideo	Néant		X		X			
Etats arabes	Bureau régional de Beyrouth	II	X	X	X	X		X	
	Koweït	I		X	X	X	X	X	
	Jérusalem	I		X	X	X			
Asie et Pacifique	Bureau régional et BSR de Bangkok	Néant	X	X		X			Quartier des Nations Unies
	BSR de New Delhi	Néant	X	X	X	X			
	BSR de Manille	I		X	X	X	X		
	Beijing	Néant		X	X	X			
	Colombo	I	X	X	X	X			
	Dhaka	I	X	X	X	X			
	Hanoi	Néant	X	X	X	X	X	X	
	Islamabad	I	X	X	X	X	X	X	
	Jakarta	I		X		X			
	Katmandou	I	X	X	X	X	X	X	
	Suva	Néant	X	X		X		X	
	Dili	I	X	X					Quartier des Nations Unies
	Kaboul	III	X	X	X	X			Quartier des Nations Unies
	Yangon	I		X	X	X			
Europe	BSR de Budapest	Néant		X		X	X	X	
	BSR de Moscou	Néant	X					X	Données incomplètes
	Ankara	Néant	X	X	X	X	X		
	Bonn/Berlin	Néant	X	n.d.		n.d.			

Continent	Lieu d'affectation	Phase de sécurité	Alimentation électrique de secours	Système de télécommunications	Film de protection résistant aux bris	Véhicules avec télécommunications	Système de surveillance télévisuelle en circuit fermé	Extincteurs	Observations
	Bruxelles	Néant		n.d.	X	n.d.	X		Bâtiments appartenant à l'Etat
	Lisbonne	Néant		n.d.		n.d.			
	Londres	Néant		n.d.		n.d.			
	Madrid	Néant		n.d.		n.d.			
	Paris	Néant		n.d.		n.d.			
	Rome	Néant		n.d.		n.d.			
Siège	New York	Néant	X	X		n.d.			
	Tokyo	Néant		X					Maison des Nations Unies
	Washington	Néant	X	X		n.d.			